

LA SANTÉ PUBLIQUE
EN ACTION(S)

PRÉVENIR

les infections
sexuellement transmissibles
chez les plus de 60 ans



PRESSES
DE L'EHESP

PRÉVENIR

les infections sexuellement transmissibles chez les plus de 60 ans

DÉFINITIONS

Personnes de plus de 60 ans : ce sont les personnes dont l'âge est supérieur à 60 ans et jusqu'à leur dernier jour, en considérant les périodes de bonne santé, de dépendance, de maladie, de prise en charge institutionnelle et quelle que soit leur sexualité. Les personnes de plus de 60 ans représentent, au 1^{er} janvier 2019, selon l'INSEE, 26,12 % de la population française.

Infections sexuellement transmissibles (IST) : D'après le Conseil supérieur d'hygiène public français, les IST sont définies comme « des infections dont les agents responsables sont exclusivement ou préférentiellement transmis par voie sexuelle et qui justifient la prise en charge du ou des partenaires ». Parmi elles, les plus connues sont le virus de l'immunodéficience humaine (VIH), la syphilis, les chlamydias, le gonocoque...

PROBLÉMATIQUE/ENJEUX

Depuis 2008, le nombre de personnes de plus de 60 ans infecté par le virus de l'immunodéficience humaine (VIH) est en augmentation constante (1 041 personnes en 2008, 1 184 en 2016). En effet, en 2016 l'agence Santé Publique France annonce que 20 % des découvertes de séropositivité concernaient les hommes et les femmes de plus de 60 ans.

Au regard des évolutions démographiques tendant au vieillissement de la population, cette prévalence constitue un enjeu majeur. Plus loin, cela doit alerter sur la nécessité de faire des seniors un public, lui aussi, cible des politiques publiques de prévention.

Effectivement, dans une société où la sexualité des personnes âgées est encore un sujet tabou, les campagnes de communication ne visent, jusqu'à présent, que les adolescents et les jeunes.

Les seniors, de nos jours, ont grandi dans une période (Trente Glorieuses – 1946-1975) caractérisée par un manque d'information et d'éducation à la sexualité et à ses risques, alors qu'en parallèle les adolescents d'aujourd'hui font l'objet de campagne de prévention à l'égard des IST. Pour autant, une sexualité épanouie participe également à la santé et au bien-être des personnes âgées.

Ainsi, que connaît la société française des IST chez les personnes de plus de 60 ans ? Dans quelle mesure cette population est-elle concernée ? Quelles solutions mettre en œuvre pour mieux protéger les personnes à partir de 60 ans contre les IST ?

EN PRATIQUE

« Le préservatif, plus on vieillit moins on se sent concerné » (parole d'utilisateur).

Le non-recours aux préservatifs démontre que les personnes âgées ne se reconnaissent pas dans les campagnes de sensibilisation aux IST. Pourtant, la vie ne s'arrête pas après 60 ans et il n'est plus démenti qu'une vie sexuelle perdure. Pour autant, les représentations de la société à l'égard de la sexualité des plus de 60 ans constituent un tabou. Agir sur le regard des professionnels de santé – qu'ils soient libéraux ou exercent au sein d'institutions – par la prise en compte des risques encourus doit permettre d'améliorer les pratiques et de mieux protéger les seniors.

Ces évolutions gagneraient à s'inspirer des pratiques développées à l'étranger. Par exemple, l'État de Floride a diffusé un clip de campagne de prévention pour lutter contre la prolifération du virus du sida chez les personnes de plus de 60 ans. Le slogan de ce clip se veut percutant : « Il y a plusieurs moyens de faire l'amour, mais qu'un seul moyen de se protéger. Le préservatif sauve. »

RECOMMANDATIONS

Proposition n° 1 (recommandation nationale) : **Éduquer sexuellement toutes les générations pour faire évoluer les représentations autour de la sexualité des personnes âgées et leurs pratiques.** Afin de faire changer les pratiques et sensibiliser la population sur le risque des IST à tout âge de la vie, une démarche nationale permettrait d'aider les seniors à prendre conscience de ce risque.

Proposition n° 2 (en direction des institutions) : **Se concentrer sur les EHPAD qui constituent l'environnement le plus à même de voir se développer des relations affectives et sexuelles entre usagers.** Les structures médico-sociales au sein desquelles une personne de plus de 60 ans est susceptible d'être accompagnée restent assez variées.

Objectif > Proposition n° 3 (en direction des réseaux extra-hospitaliers) : **Améliorer les pratiques des professionnels de santé à l'égard de la prévention des IST destinées aux plus de 60 ans.** Les troubles érectiles et gynécologiques, comme la sécheresse des muqueuses, peuvent être à l'origine du non-recours au préservatif. Leur prise en charge peut constituer la base du dialogue sur les risques liés aux pratiques sexuelles non protégées.

3 IDÉES CLÉS À RETENIR

- 1 La vie ne s'arrête pas après 60 ans et il n'est plus démenti que la vie sexuelle perdure.
- 2 Renforcer les formations initiales et continues des professionnels de santé pour prévenir et traiter les IST chez les seniors est une nécessité.
- 3 Une politique publique de prévention et d'accompagnement constituerait l'aboutissement de la prise de conscience des enjeux de santé publique spécifiques aux IST chez les personnes de plus de 60 ans.

Pour aller plus loin

État de Floride, Publicité *Safer Sex 4 Seniors*, issue de la campagne de prévention de l'État de Floride relative à la sexualité des seniors, USA, 2012 : <https://www.youtube.com>

Fèvre M., Tedx Rennes, *Sexualité et vieillesse : 10 croyances à réfuter*, 2019 : <http://www.tedxrennes.com/project/marick-fevre-sexualite-et-vieillesse-10-croyances-a-refuter>

Fèvre M. et Riguidel N., *Amours de vieillesse*, Hyg e, 2014.

Halioua B. et Lunel Fabiani F., *Les maladies sexuellement transmissibles*, PUF, collection « Que sais-je? », 2002.

Ribes G., *Sexualité et vieillissement. Comprendre et anticiper les évolutions*, Chronique Sociale, 2014.

Module interprofessionnel de santé publique (MIP) 2019

« Les infections sexuellement transmissibles chez les personnes de plus de 60 ans », dirigé par Marick Fèvre, responsable Promotion de la santé et vice-présidente de l'IREPS Bretagne.

Les auteurs

Céline ARENATE (IES), Sylvie BEAUCAMP (DS), Olivier COULEE (DS), Micka l DELEPAUL (DH), Rosita GALLIOU (AAH), Justine GRENIER (DH), Camille LUTRINGER (D3S), Lo c MAIGNAN (DH), Manon MULET (D3S),  milie THEPAULT (D3S).

Note de synthèse sélectionnée par un jury composé de l'éditeur, de la direction de recherche de l'EHESP, de Jean-Marie André, Lydia Lacour, Emmanuelle Leray et Laurent Madec.

Module interprofessionnel de santé publique
(MIP) 2019

Conception/Réalisation : Presses de l'EHESP.
© 2019, Presses de l'EHESP.